

0211477S
ACADEMIE DE DIJON
COLLEGE JEAN ROSTAND
8 RUE DES VERGERS
21801 QUETIGNY CEDEX
Tel : 0380463263

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/09/2021

Réuni le : 23/09/2021

Sous la présidence de : Fabien Belle

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MUSIQUE 2021-2022

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer une convention de partenariat avec la mairie de Quetigny pour la mise en place d'un atelier de pratique vocale durant l'année scolaire 2021-2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0